



**Sogesa Société de Gestion des Energies SA
Val de Bagnes**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2025

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Sogesa Société de Gestion des Energies SA, à Val de Bagnes

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Sogesa Société de Gestion des Energies SA (ci-après la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Basile Ançay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 22 avril 2026
Exemplaire numérique

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



Bilan

ACTIF	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	PASSIF	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS		18'662'577	22'473'102	CAPITAUX ETRANGERS		13'064'771	17'068'913
Trésorerie		595'557	773'616	CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		11'677'421	15'749'490
Compte de chèque postal		8'552	8'837	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1.7	6'528'349	9'547'109
Banques		587'005	764'778	Envers des tiers		2'175'848	3'088'272
Créances résultant des ventes et des prestations de services	1.1	4'897'378	6'358'970	Envers des détenteurs de participations et des organes		4'352'502	6'458'837
Envers des tiers		2'276'076	5'783'139	Autres dettes à court terme	1.8	3'038'431	3'902'073
./. Provision pour pertes sur débiteurs		-143'959	-170'000	Envers des tiers		2'658'217	3'412'388
Envers des détenteurs de participations et des organes		2'765'261	745'831	Envers des détenteurs de participations et des organes		0	109'471
Autres créances à court terme	1.2	11'356'812	14'866'215	Dividendes à payer		380'214	380'214
Envers des tiers		214'826	17'218	Autres dettes à court terme portant intérêts		712'000	0
Envers des détenteurs de participations et des organes		36'427	0	Emprunt bancaire		712'000	0
Envers des participations		11'105'559	14'848'998	Passifs de régularisation	1.9	1'398'640	2'300'308
Actifs de régularisation	1.3	1'812'829	474'301	Charges à payer		1'398'640	2'300'308
Charges payées d'avance		34'624	17'301	Envers des tiers		379'620	1'387'071
Envers des tiers		34'624	17'301	Envers des détenteurs de participations et des organes		1'019'021	913'237
Produits à recevoir		1'778'205	457'000	CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		1'387'349	1'319'423
Envers des tiers		1'324'758	25'000	Autres dettes à long terme		1'387'349	1'319'423
Envers des détenteurs de participations et des organes		453'447	432'000	Fonds de régulation énergie		200'000	200'000
ACTIFS IMMOBILISES		2'972'904	1'909'005	Fonds pont RPC		1'187'349	1'119'423
Immobilisations financières et participations	1.4	1'008'001	1'108'000	CAPITAUX PROPRES		8'570'710	7'313'193
Immobilisations corporelles	1.5	1'897'803	602'505	Capital-actions		2'000'000	2'000'000
Ouvrages techniques		1'741'300	456'502	Réserve légale issue du bénéfice		1'000'000	1'000'000
Installations photovoltaïques		156'503	146'003	Résultat reporté		4'313'193	5'032'504
Immobilisations incorporelles	1.6	67'100	198'500	Résultat de l'exercice		1'257'517	-719'311
Systèmes informatique		22'100	32'500				
Projets informatiques		45'000	166'000				
TOTAL ACTIF		21'635'481	24'382'106	TOTAL PASSIF		21'635'481	24'382'106



Compte de résultat

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
Produits nets des ventes d'énergie	1.10	53'090'194	58'779'027
Autres produits nets des ventes et des prestations de services	1.11	1'976'030	2'792'571
Total des produits nets des ventes et des prestations de services		55'066'223	61'571'598
Charges d'énergie	1.12	-51'090'379	-63'807'711
Charges d'exploitation diverses	1.13	-1'302'941	-1'470'628
Charges personnel ALTIS		-1'159'159	-1'112'719
Résultat intermédiaire d'exploitation		1'513'745	-4'819'460
Charges du Conseil d'administration		-41'875	-54'659
Autres charges d'exploitation		-84'898	-77'667
Part services généraux ALTIS		-471'134	-439'137
Résultat d'exploitation de l'activité d'approvisionnement et de valorisation de l'énergie		915'839	-5'390'923
Variation du fonds de régulation énergie		0	4'680'000
Résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA)		915'839	-710'923
Amortissements		-575'413	-56'710
Dépréciation (ajustement de valeur)	1.14	-204'639	0
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		135'787	-767'632
Charges financières		-25'626	-5'392
Produits financiers		51'845	54'247
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		162'007	-718'777
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	1.15	1'194'836	0
Résultat avant impôts		1'356'843	-718'777
Impôts directs		-99'326	-534
Résultat de l'exercice		1'257'517	-719'311



Tableau de flux de trésorerie

	2025 CHF	2024 CHF
Activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	1'257'517	-719'311
Dotation aux amortissements	575'413	56'710
Dépréciation (ajustement de valeur)	204'639	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	2'037'569	-662'601
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'461'592	-289'540
Variation des autres créances à court terme	2'425'852	3'688'462
Variation des actifs de régularisation	-1'338'528	1'136'653
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-3'018'759	791'561
Variation des autres dettes à court terme	-863'642	-329'540
Variation des passifs de régularisation	-901'668	1'814'120
Variation des autres dettes à long terme	67'926	-4'964'957
Variation du besoin en fonds de roulement	-2'167'227	1'846'758
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>	<u>-129'658</u>	<u>1'184'157</u>
Activité d'investissements		
Ouvrages techniques	-760'400	0
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>-760'400</u>	<u>0</u>
Activité de financement		
Flux de trésorerie provenant d'un emprunt bancaire	712'000	0
Versement des dividendes	0	-584'945
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>	<u>712'000</u>	<u>-584'945</u>
<u>Variation de la trésorerie</u>	<u>-178'058</u>	<u>599'212</u>
Trésorerie au 01.01	773'616	174'403
Variation de la trésorerie	-178'058	599'212
Trésorerie au 31.12	595'557	773'616

Complément d'information sur l'activité d'investissements :

	2025 CHF	2024 CHF
Opérations d'investissements financées par la trésorerie	-760'400	0
Opérations d'investissements financées par le compte courant d'ALTIS Groupe SA	-1'083'551	-776'714
Total des investissements	-1'843'951	-776'714

Détail des investissements financés par le compte courant d'ALTIS Groupe SA

	2025 CHF	2024 CHF
Ouvrages techniques	-973'127	-456'502
Installations photovoltaïques	-22'378	-152'411
Systèmes informatique	-18'827	-10'053
Projets informatiques	-69'220	-157'748
Total	-1'083'551	-776'714



Annexe aux comptes annuels

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des Obligations (art. 957 à 963b). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

Dans le bilan présenté, des reclassements ont été opérés dans les comptes 2024 pour assurer une parfaite comparaison par rapport à 2025 dans les rubriques suivantes : autres créances à court terme, actifs de régularisation, autres dettes à court terme et passifs de régularisation. Ces reclassements n'ont aucun effet sur le résultat 2024, ni sur les fonds propres présentés au 31.12.2024.

1.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Dès 2025, les clients faisant l'objet d'un contentieux (recouvrement par voie de droit) sont totalement provisionnés. Le solde résiduel des débiteurs faisant l'objet d'une correction de valeur forfaitaire de 5%.

Provision pour pertes sur débiteurs	2025	2024
Provision spécifique	33'959	0
Provision forfaitaire	110'000	170'000
Total	143'959	170'000

Créances résultant des ventes et des prestations de services	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	2'765'261	745'831
Axpo Solutions AG	1'511'811	716'598
Administration Communale de Bovernier	2'792	0
Commune de Sembrancher	2'249	0
Commune Val de Bagnes	27'712	29'233
Dransgrid	1'220'697	0

1.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme regroupent les créances exigibles dans les douze mois ne faisant pas partie des créances résultant de livraisons et de prestations.

Autres créances à court terme	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	36'427	0
C/C Service des eaux de la commune Val de Bagnes	36'427	0
Envers des participations	11'105'559	14'848'998
C/C SEDRE SA	5'205'002	2'685'630
C/C ALTIS Groupe SA	5'900'557	12'163'367

1.3 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation comprennent les charges payées d'avance, ainsi que les produits à recevoir, dont le montant est connu ou estimable de manière fiable.

Actifs de régularisation	12.2025	12.2024
Produits à recevoir		
Envers des détenteurs de participations et des organes	453'447	432'000
SEDRE SA	453'447	432'000



1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Le montant de CHF 1'008'001 au 31 décembre 2025 qui figure au bilan correspond à :

Sociétés	Siège	12.2025			12.2024		
		Montant	Part du capital	Part des droits de vote	Montant	Part du capital	Part des droits de vote
Valgrid SA	Sion, VS	1'008'000	2.66%	2.66%	1'008'000	2.66%	2.66%
ALTIS Groupe SA	Val de Bagnes, VS	1	25.00%	25.00%	100'000	25.00%	25.00%

En raison du surendettement d'ALTIS Groupe SA, la participation de CHF 100'000 d'ALTIS Groupe SA a été dépréciée de CHF 99'999 en 2025.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les taux d'amortissement suivants ont été appliqués en 2024 et en 2025 :

Immobilisations corporelles	Méthode d'amortissement
Ouvrages techniques	10% dégressif
Installations photovoltaïques	7% dégressif

1.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les taux d'amortissement suivants ont été appliqués en 2024 et en 2025 :

Immobilisations incorporelles	Méthode d'amortissement
Systèmes informatique	40% dégressif
Projets informatiques	40% dégressif

1.7 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Ces dettes comprennent l'ensemble des engagements à court terme envers les fournisseurs et prestataires de services découlant d'opérations commerciales effectuées avant la date du bilan et non encore réglées. Les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Le tableau ci-dessous affiche le détail des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers les détenteurs de participations et des organes.

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	4'352'502	6'458'837
Axpo Solutions AG	1'432'508	3'864'681
Administration Communale de Bovernier	194'970	0
Commune de Liddes	245'926	255'111
Commune d'Orsières	648'798	607'572
Commune de Sembrancher	504'173	493'238
Commune Val de Bagnes	1'326'126	1'238'235

1.8 Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme regroupent les engagements exigibles dans les douze mois qui ne relèvent pas des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services.

Autres dettes à court terme	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	0	109'471
C/C Service des eaux de la commune Val de Bagnes	0	109'471



1.9 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent les charges à payer qui sont constitués pour couvrir des charges et risques existants à la date du bilan.

Passifs de régularisation	12.2025	12.2024
Charges à payer		
Envers des détenteurs de participations et des organes	1'019'021	913'237
Axpo Solutions AG	9'500	0
Force Motrice de Mauvoisin	979'756	893'972
Commune d'Orsières	3'625	0
Commune de Sembrancher	4'500	0
Commune Val de Bagnes	21'640	19'265

1.10 Produits nets des ventes d'énergie

Le chiffre d'affaires concerne les ventes d'énergie aux services électriques des Communes actionnaires, ainsi que celles aux clients éligibles sous contrat.

1.11 Autres produits nets des ventes et des prestations de services

Ces recettes comprennent les activités de support, d'accompagnement et de services associés, hors fourniture directe d'énergie.

Désignation	2025	2024
Vente énergie - Energie gratuite FMM	1'312'615	1'348'232
Frais gestion de portefeuille Sous-groupe bilan (SGB) - INERA	393'220	353'388
Ventes garanties d'origines	84'526	801'011
Diverses prestations	185'669	256'440
TOTAL	1'976'030	2'759'071

1.12 Charges d'énergie

Les charges d'énergie comportent les achats à terme auprès des grossistes (ALPIQ, BKW, AXPO, Repower, Priméo et FMV), le rachat des productions d'EVV SA et des communes actionnaires (hydro-électricité et PV) et la reprise de l'énergie photovoltaïque des clients sur la zone de desserte de SEDRE SA. Cette rubrique contient également les transactions SPOT et d'énergie d'ajustement.

1.13 Charges d'exploitation diverses

Ces charges comprennent les achats de garanties d'origines et les charges liées aux transports gratuits d'énergie de FMM.

Désignation	2025	2024
Transport d'énergie gratuite FMM	1'298'572	1'334'137
Achats garanties d'origines	4'368	136'491
TOTAL	1'302'941	1'470'628

1.14 Dépréciation (ajustement de valeur)

Conformément aux dispositions du Code suisse des Obligations, la société a procédé à un test de dépréciation de valeur sur ses actifs incorporels à la date du 31 décembre 2025.

À la suite de la réévaluation des perspectives économiques et des flux de trésorerie futurs liés à certains projets, il a été constaté que la valeur comptable de certains actifs incorporels dépassait leur valeur recouvrable (déterminée sur la base de la valeur d'utilité). En conséquence, une perte de valeur a été comptabilisée comme suit :

Catégorie d'actifs incorporels	Solde au 01.01.25	Investissements	Amortissements	Dépréciation	Solde au 31.12.25
Licence et matériel informatique	32'500	18'827	-20'620	-8'606	22'100
Projets informatiques	166'000	69'220	-94'186	-96'033	45'000
Total	198'500	88'046	-114'807	-104'640	67'100

Le montant total de la dépréciation se compose comme suit au 31 décembre 2025 :

- CHF 104'640 de dépréciation sur les immobilisations incorporelles, selon le tableau ci-dessus
- CHF 99'999 de dépréciation sur la participation d'ALTIS Groupe SA en raison du surendettement de cette société.



1.15 Produits exceptionnels, uniques ou hors période

Dans les comptes 2023, une provision pour impôts a été constituée ordinairement sur le résultat. Cependant et à titre prudentiel, cette dernière n'a pas pris en compte la défalcation liée aux attributions aux fonds de régulation des tarifs électriques (CHF 4'500'000) et de régulation d'énergie (CHF 180'000).

Lors de la taxation ordinaire 2023 établie en septembre 2025 par les autorités fiscales, les attributions aux fonds précités ont été comptabilisées comme déductibles fiscalement. La charge fiscale 2023 a été réduite en conséquence et l'extourne de la provision impôts 2023 provoque un produit dans les comptes 2025.

Il est à noter que les attributions totales de CHF 4'680'000 de 2023 ont donné lieu à une extourne dans l'exercice comptable 2024 (produits). La provision impôts dans les comptes 2024 a déjà tenu compte, à titre prudentiel, du caractère imposable de ces produits liés à l'utilisation des fonds. Les autorités fiscales devront donc ordinairement taxer les produits liés aux prélèvements sur les fonds (attribution déduite fiscalement en 2023, prélèvement imposable fiscalement en 2024). Lors de la taxation définitive 2024 (à venir), l'extourne de la provision impôts neutralisera le montant taxé sur ces prélèvements de fonds (sans impact théorique sur le résultat).

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs en 2025.

2.2 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2025, il n'y a aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle.
(31.12.2024 : CHF 0).

2.3 Honoraires de l'organe de révision

	2025	2024
Désignation	CHF	CHF
Prestations en matière de révision	33'700	18'000
Autres prestations de service	0	0



Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le résultat au bilan comme suit :

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat reporté	4'313'193	5'032'504
Résultat de l'exercice	1'257'517	-719'311
Résultat à la disposition de l'Assemblée générale	5'570'710	4'313'193
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0	0
Dividendes	-60'000	0
Report à nouveau	5'510'710	4'313'193

